



Annexe au mémorandum relatif à l'obtention d'un agrément en qualité
de planificateur financier indépendant de droit belge

Formulaire 3 - Questionnaire personnes exerçant le contrôle de la société

La loi relative aux planificateurs financiers indépendants¹ stipule que les personnes exerçant un contrôle² direct ou indirect sur un planificateur financier indépendant (PFI) doivent présenter les qualités nécessaires au regard du besoin de garantir une gestion saine et prudente de la société. Afin de permettre à la FSMA d'évaluer si c'est le cas, ces personnes doivent remplir le présent formulaire.

Les données à caractère personnel transmises par le biais du présent formulaire et de ses éventuelles annexes seront traitées par l'Autorité des services et marchés financiers (la FSMA), sise rue du Congrès 12-14, à 1000 Bruxelles, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

La FSMA traite ces données aux fins du contrôle du respect de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification par des entreprises réglementées et modifiant le code des sociétés et la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers. Elle peut aussi traiter ces données dans le cadre de ses autres missions légales de contrôle définies à l'article 45 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.

Certaines données seront reprises dans le registre public tenu par la FSMA et diffusé via son site web.

Les données traitées pourront éventuellement être transmises à des tiers dans les conditions prévues aux articles 74 et 75 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.

Conformément aux articles 10 et 12 de la loi du 8 décembre 1992 susmentionnée et aux dispositions de l'arrêté royal du 29 avril 2009 portant exécution de l'article 3, § 5, 3°, de la loi du 8 décembre 1992 en ce qui concerne la FSMA, vous disposez sous certaines conditions d'un droit d'accès et de rectification de vos données à caractère personnel.

¹ Article 11 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification par des entreprises réglementées et modifiant le code des sociétés et la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.

² La notion de « contrôle » doit être comprise au sens des articles 5 à 9 du Code des sociétés.

VEUILLEZ COMPLETER LE PRESENT QUESTIONNAIRE ELECTRONIQUEMENT

Le présent formulaire est introduit dans le cadre :

- d'une demande d'agrément
- d'une modification de contrôle d'une PFI agréée
- Je m'engage à fournir des données complètes et conformes à la vérité. Je suis conscient que la non-communication ou la falsification d'informations pertinentes peut entraîner le refus ou le retrait de l'agrément de la PFI.

A. Données générales relatives à la personne exerçant le contrôle

Personne physique

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Sexe	
Téléphone	
E-mail	
Exerce le contrôle depuis le / exercera le contrôle à partir du	

Personne morale

Dénomination sociale	
Numéro d'entreprise ³	
Forme juridique	
Téléphone	
E-mail	
Exerce le contrôle depuis le / exercera le contrôle à partir du	

B. Informations relatives à l'ampleur du contrôle

Veillez donner un aperçu des participations pour lesquelles ce questionnaire est rempli.

Quotité du capital détenue (%)	Droits de vote détenus (%)

En cas d'une modification du contrôle d'une PFI déjà agréée, veuillez également fournir l'aperçu suivant :

Quotité du capital détenue (%) avant la modification	Droits de vote détenus (%) avant la modification

S'il s'agit d'une participation indirecte, veuillez fournir ci-dessous des précisions.

--

³ Pour les personnes morales qui ne disposent pas d'un numéro d'entreprise belge : mentionnez l'adresse du siège statutaire.

C. Antécédents

Aux fins de la présente section et sauf indication contraire, par « vous », il y a lieu d'entendre:

- vous-même ;
- toute société/tout établissement/tout organisme⁴ que vous dirigez ou contrôlez ou avez dirigé ou contrôlé par le passé.

1. Évaluations par d'autres autorités

Veillez compléter le tableau ci-dessous si vous avez déjà été soumis par le passé à une évaluation de votre réputation en tant qu'actionnaire ou en tant que dirigeant d'un établissement financier par la FSMA, la BNB ou une autorité de contrôle étrangère du secteur financier, ou si vous êtes actuellement soumis à ce type d'évaluation dans le cadre d'une autre fonction.

Dans la colonne « Décision », veuillez indiquer le chiffre correspondant à l'option pertinente :

- 1) Approbation
- 2) Approbation sous conditions
- 3) Refus
- 4) Procédure en cours

Autorité compétente	Etablissement concerné	Fonction concernée	Décision	Date de la décision

⁴ Dans ce cas, veuillez l'identifier précisément en mentionnant notamment son numéro d'entreprise ou, à défaut, son numéro national.

2. Procédures

Veillez compléter le tableau ci-dessous si vous avez par le passé fait l'objet ou avez été impliqué dans une procédure susceptible d'influencer l'évaluation de votre réputation par la FSMA. Dans la colonne « Décision », veuillez indiquer le chiffre correspondant à l'option pertinente :

- 1) condamnation pénale ;
- 2) enquête ou d'une procédure pénale ;
- 3) affaire civile ou administrative pertinente (y compris toute procédure de faillite ou d'insolvabilité et toute procédure similaire) ;
- 4) mesure disciplinaire (y compris toute révocation en tant qu'administrateur de société et toute procédure similaire) ; ou
- 5) enquête, mesure coercitive ou sanction imposée par une autorité de contrôle ;
- 6) autre procédure.

Personne concernée	Faits reprochés	Période des faits reprochés	Auteur de la décision	Décision	Date de la décision

Veillez apporter ci-dessous les précisions nécessaires si vous avez connaissance

- d'une **procédure en cours** à votre encontre pouvant mener à une des décisions mentionnées à la question précédente, ou
- **de faits qui pourraient vous être reprochés** par une autorité de contrôle du secteur financier.

3. Refus, révocations et licenciements

Veillez expliquer ci-dessous les raisons d'éventuels

- refus d'enregistrement, d'autorisation, d'agrément ou d'affiliation nécessaire à l'exercice d'activités professionnelles,
- retrait, d'une révocation ou résiliation d'enregistrement, d'autorisation, d'agrément ou d'affiliation, ou d'une radiation par un organisme public ou de réglementation.

Veillez apporter ci-dessous les précisions nécessaires si vous avez fait l'objet par le passé

- d'un licenciement ou d'un renvoi d'un poste de confiance ;
- d'une demande de démission d'un tel emploi ou poste ;
- d'une rupture de relations d'affaires pour faute grave ;
- ou d'une autre situation semblable.



D. Signature

Je soussigné(e),

(nom et prénom(s) de la personne exerçant le contrôle)

- agissant en mon propre nom;
- agissant en qualité de représentant au nom et pour le compte de (identité de la personne morale concernée)

.....,

déclare avoir complété le questionnaire de façon exhaustive et correcte aux questions ci-dessus et m'engage à informer immédiatement la FSMA de toute modification de l'une ou plusieurs des réponses à ces questions.

Date et signature

E. Documents à joindre

Veillez donner un numéro d'ordre pour chaque document annexé au questionnaire et compléter ce numéro d'ordre dans le tableau ci-dessous.

Document	N° de l'annexe
<input type="checkbox"/> copie lisible de la carte d'identité ou du passeport (personnes physiques)	
<input type="checkbox"/> documents relatifs à votre évaluation par une autre autorité de contrôle du secteur financier (si applicable) (voir C.1 ci-dessus)	
<input type="checkbox"/> décisions judiciaires, administratives et/ou disciplinaires vous concernant (voir C.2 ci-dessus)	
<input type="checkbox"/> autres (veuillez préciser)	